



LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA JEUNESSE

À l'horizon 2035

Juin 2024

Les cadres de référence

- La Constitution de la République Tunisienne ;
- La Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- La Consultation nationale en ligne 2022 ;
- Vision Tunisie 2035 ;
- Le plan de développement 2023-2025 ;
- Les résultats des assises nationales de l'innovation ;
- Les objectifs de développement durable (ODD2030) ;
- L'enquête nationale auprès des jeunes 2018-2019 ;
- Les études réalisées par des institutions et centres de recherche ;
- La stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violentde recherche ;
- La stratégie nationale JEUNESSE, PAIX ET SECURITE.

Objectifs de la stratégie

La Stratégie nationale de la jeunesse vise à atteindre les objectifs suivants:

Améliorer les opportunités d'inclusion des jeunes dans la vie professionnelle, renforcer le lien entre le/la jeune et son environnement social et lui offrir des opportunités de démontrer ses capacités latentes d'abnégation, d'intérêt et de participation aux affaires publiques ;

Assurer l'égalité des chances entre les différentes catégories de jeunes, cibler les plus vulnérables parmi eux et réduire les disparités sociales entre eux ;

Accomplir le processus de coordination entre les différents acteurs et parties prenantes de la jeunesse et développer des partenariats efficaces entre les structures gouvernementales privées et les organisations de la société civile ;

Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les affaires de la jeunesse pour assurer une mise en œuvre efficace des programmes et des plans exécutifs de la stratégie nationale de la jeunesse dans les secteurs public et privé ;

Communiquer les besoins et les attentes des jeunes aux instances de décision et créer un environnement communautaire favorable aux jeunes qui leur offre des opportunités de participer à la conception de leurs propres politiques et programmes et au suivi de leur mise en œuvre ;

Revoir les politiques et les programmes visant à stimuler les énergies créatrices des jeunes dans divers domaines et les encourager à s'engager pleinement dans la société de la connaissance, de l'information et de la communication, et à participer à la vie publique et au dialogue interactif avec les autres.

Diagnostic par analyse SWOT



Forces

La présence d'une volonté politique pour déclencher la participation des jeunes à la prise de décision et aux affaires publiques et fournir le cadre institutionnel adéquat.

80%

Considèrent l'éducation comme un gage de réussite

47.6%

Des jeunes considèrent l'éducation comme un ascenseur social

89%

Considèrent que le décrochage scolaire est un phénomène très grave

70%

Des étudiants ayant abandonné leurs études retournent dans l'enseignement privé et la formation professionnelle

68%

Des jeunes préfèrent l'enseignement public

98%

Des jeunes rejettent la violence sous ses formes verbale et physique



La prise en considération des droits des enfants et des jeunes (14-18 ans) dans les programmes éducatifs et scolaires

99%

Des jeunes rejettent explicitement et catégoriquement le terrorisme

72%

Des jeunes de moins de 25 ans utilisent Internet et disposent d'un compte sur l'un des réseaux sociaux



La signature de plusieurs accords avec les partenaires de la Tunisie sur des programmes d'échanges universitaires permettant ainsi aux jeunes tunisien(ne)s de poursuivre leurs études supérieures à l'étranger



La présence d'un réseau d'institutions sanitaires, éducatives et culturelles à travers le pays



La revue et le développement de nombreux programmes et institutions de protection et d'aide dédiés aux jeunes d'une manière qui répond à leurs besoins et attentes

Faiblesses

16.4%

Un taux de chômage au quatrième trimestre 2023

42.1%

Un taux de chômage chez les hommes âgés de 15 à 24 ans au cours du quatrième trimestre 2023

38.2%

Un taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans au cours du quatrième trimestre 2023

23.2%

Un taux de chômage chez les titulaires de diplômes supérieurs au quatrième trimestre 2023

70%

Des jeunes préfèrent un travail rémunéré dans le secteur public

18%

Des jeunes préfèrent travailler dans le secteur privé en raison de leur manque de confiance dans ce secteur

12%

Des jeunes ont exprimé leur désir de créer leur propre projet

63.3%

Les difficultés rencontrées par les jeunes pour obtenir un emploi varient, d'après eux, selon l'absence de piston

48.8%

Le manque d'expérience

37,2%

Le faible niveau de formation

6.4%

Le taux de participation des jeunes dans les organisations de la société civile

62%

Des jeunes ne font pas confiance aux institutions étatiques

Faiblesses



L'aggravation du phénomène de migration, sous ses régulières et irrégulières, parmi les jeunes et ses répercussions sur leur avenir et leur destinée



L'affaiblissement du rôle de la famille et des institutions dans le processus de socialisation



Faible coordination entre les structures publiques, les organisations et les associations agissant dans le domaine de la jeunesse pour promouvoir le volontariat, la participation et la citoyenneté chez eux



Faible coordination entre les structures publiques, les organisations et les associations agissant dans le domaine de la jeunesse pour promouvoir le volontariat, la participation et la citoyenneté chez eux



Des jeunes ne s'intéressent pas à la politique



La croissance de la pauvreté chez les enfants et les jeunes qui ont des difficultés sociales et psychologiques et appartiennent à des familles nécessiteuses et à revenus limités



L'absence de systèmes d'information permettant de surveiller les différentes situations et d'y remédier de manière participative et globale



Le manque de statistiques précises et détaillées sur la jeunesse tunisienne résidant à l'étranger



L'absence d'un cadre de communication régulier entre nos missions diplomatiques et consulaires et la jeunesse tunisienne résidant à l'étranger, de toutes les générations et catégories pour connaître leurs préoccupations et problèmes et écouter leurs suggestions



Faible communication entre les générations, les catégories de jeunes résidant à l'étranger et les organisations de jeunesse en Tunisie, en vue des différents modèles de migration vers l'Europe et vers d'autres continents



La réticence des jeunes à accomplir leur devoir national



La réticence des jeunes à participer aux élections électorales, qu'ils soient candidats ou élus

Faiblesses



Le manque de mise à jour des lois et législations adoptées concernant les jeunes ayant un casier judiciaire et l'incapacité de les réintégrer dans la vie professionnelle



Défaut de mise à jour des lois et législations relative aux transactions commerciales et économiques liées aux réseaux informatiques



Capacité limitée du tissu économique à absorber les diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



L'incompatibilité de la formation universitaire avec les exigences du marché du travail



Le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans a atteint des victimes des accidents mortels de la route au cours de l'année 2022



L'absence d'un cadre officiel de dialogue communautaire dans le domaine du développement durable, notamment en ce qui concerne les droits des générations futures

Opportunités



La tranche d'âge 15-34 ans en Tunisie représente une opportunité démographique, car elle constitue plus du quart de la population en 2021



L'article 13 de la Constitution, qui stipule la responsabilité de l'État d'assurer les conditions et les moyens nécessaires aux jeunes pour développer leurs capacités, et qui reconnaît le rôle actif de la jeunesse dans le développement global du pays



L'article 18 de la Constitution, qui stipule la responsabilité de l'État de fournir une assistance aux personnes en chômage et de leur fournir les moyens juridiques et matériels pour la création des projets de développement



L'existence d'un observatoire national de la jeunesse chargé d'écouter les jeunes, d'observer et de suivre leurs préoccupations et aspirations, de mener des recherches et des études prospectives sur le secteur de la jeunesse et d'organiser des consultations de développement



La montée de la politique de partenariats et de travail en réseau entre le secteur public et les composantes de la société civile



La tendance mondiale à prêter attention à la catégorie de la jeunesse, à définir des cadres de référence, à émettre des résolutions internationales et à formuler des stratégies pour les jeunes



La présence d'organisations internationales donatrices et de soutien



Demande croissante de main d'œuvre spécialisée dans le domaine agricole de la part des institutions économiques nationales et internationales



Les programmes de prévention et de soins représentent des opportunités pour les jeunes socialement inadaptés pour les aider à réintégrer la vie sociale et économique



Un engagement global et complémentaire entre les différents secteurs intervenants pour lutter contre les phénomènes comportementaux à risque et prévenir l'extrémisme violent



Travailler à réduire le taux de récidive chez les jeunes



De larges possibilités pour attirer divers segments de jeunes à s'engager dans l'innovation, le renouveau et la créativité et pour animer de nombreux cercles de garçons et de filles dans les zones rurales et les villes

Opportunités



Possibilités disponibles de coopération avec les pays frères et amis et avec les organisations internationales et régionales spécialisées pour la jeunesse tunisienne pour un échange intellectuel avec d'autres civilisations et s'appuyer sur des expériences comparatives dans le traitement et la gestion de défis similaires, en tenant compte la spécificité de la Tunisie et de ce qui correspond aux particularités nationales

Déficits

12%

Des jeunes considèrent que la migration irrégulière est acceptable

52.5%

La tranche d'âge 15-17 ans pensent à émigrer si l'opportunité se présente en 2019

56.3%

La tranche d'âge 18-19 ans pensent à émigrer si l'opportunité se présente en 2019

59%

La tranche d'âge 20-24 ans pensent à émigrer si l'opportunité se présente en 2019

60%

Des jeunes entre 13 et 18 ans consomment des drogues de toutes sortes, tandis que le taux d'abus diminue progressivement parmi les groupes plus âgés

36.2%

Des jeunes entre 18 et 25 ans consomment des drogues de toutes sortes

70%

Des accros au cannabis
Des accros au cannabis sont des jeunes

33%

Des jeunes utilisent de manière excessive les téléphones portables, Internet et les réseaux sociaux

94.1%

Des jeunes reconnaissent l'existence et la croissance du phénomène de violence

75%

Des personnes impliquées dans des affaires terroristes ont moins de 34 ans



Diminution du nombre de mariages de 110 mille en 2014 à 92 mille en 2018 et 71,5 mille en 2021 en raison de ses graves répercussions sur l'avenir des générations futures à différents niveaux (démographique, économique, social...)



L'impact des crises mondiales et financières, des épidémies et des changements climatiques

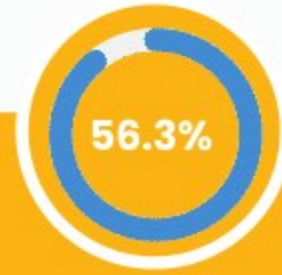
Déficits



D'autres pays attirent les hauts diplômés et les compétents parmi les jeunes tunisiens pour y travailler, après avoir été formés dans les institutions universitaires tunisiennes



La manipulation des jeunes pour se livrer à des pratiques et actions illégales qui affectent la sécurité de la Tunisie et des pays de résidence (terrorisme, trafic de drogue, contrebande, traite des êtres humains)



Pas de réintégration des jeunes ayant un casier judiciaire dans la société, ce qui les amène à retourner en prison



La menace sur la sécurité alimentaire due au faible rendement de la production agricole sous les risques de pénurie d'eau



L'absence de coordination et de gouvernance l'efficacité d'intervenir et de fournir des services



La pérennité du programme de partenariats n'est pas garantie une fois les programmes de coopération terminés

Approches adoptées

L'approche participative

Dépend de l'implication de toutes les parties prenantes à toutes les étapes de la planification, de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets afin d'assurer leur qualité, leur efficacité, leur pertinence et leur réussite.

L'approche fondée sur les droits de l'Homme

Basée sur la corrélation des rôles et le lien étroit entre l'exigence des droits et l'accomplissement des devoirs, en s'appuyant sur les principes et normes des droits de l'homme conformément aux conventions internationales, en ciblant les groupes marginalisés et pauvres exposés à la discrimination et en consacrant les principes de justice, d'équité et d'égalité des chances.

L'approche de l'équité sociale

Elle vise à éliminer les diverses formes de discrimination sociale entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les différentes catégories sociales et les régions, à rendre justice, à garantir l'égalité des sexes dans l'accès aux opportunités, le contrôle des ressources et leur utilisation.

Principes de la stratégie

La préparation de la **Stratégie Nationale de la Jeunesse** repose sur les principes fondamentaux suivants :

Les jeunes sont un partenaire essentiel et un acteur du développement

L'équité, l'égalité des chances et la prise en compte du genre, des personnes handicapées et des groupes de jeunes vulnérables et marginalisés

Garantir les droits des générations futures

Partir de la réalité politique, économique, sociale et culturelle nationale et locale

Caractéristiques de la stratégie

Tous les acteurs impliqués dans les affaires de jeunesse et les jeunes participent à sa formulation, à sa mise en œuvre et à son évaluation

Améliore l'intégration des jeunes dans la prise de décision, notamment dans les politiques publiques



Limites de la stratégie



La vision



Une jeunesse enracinée dans sa citoyenneté, active, compétente, participante au développement et créatrice de valeur, et ouverte sur le monde.

La mission



Établir un environnement qui renforce la participation des jeunes à l'intérêt public, soutient les mécanismes d'accompagnement pour répondre à leurs besoins, facilite leur implication dans la réalisation des objectifs de développement durable et consolide les valeurs humaines dans le cadre d'une approche inclusive et participative.

Les objectifs stratégiques

01

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance chez les jeunes et soutenir leur participation aux affaires publiques

02

Consolider des modes de vie sains et atteindre le bien-être social

03

Parvenir à l'inclusion sociale et économique des jeunes

04

Encourager la créativité et valoriser l'innovation

05

Renforcer le système de divertissement et de tourisme pour les jeunes en interne et vers l'extérieur

**Une jeunesse enracinée dans sa citoyenneté,
active, compétente, participante au développement,
créatrice de valeur, et ouverte sur le monde.**

Objectifs stratégiques

1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance chez les jeunes et soutenir leur participation aux affaires publiques

2

Consolider des modes de vie sains et atteindre le bien-être social

3

Parvenir à l'inclusion sociale et économique des jeunes

4

Encourager la créativité et valoriser l'innovation

5

Renforcer le système de divertissement et de tourisme pour les jeunes en interne et vers l'extérieur



Axe 1

Appartenance et citoyenneté



Axe 2

Bien-être social et modes de vie sains



Axe 3

Inclusion sociale et économique des jeunes



Axe 4

Créativité, innovation et renouvellement



Axe 5

Mobilité et divertissement des jeunes

Leviers

1

Des institutions dédiées à la jeunesse, inclusives, efficaces et attractives

2

Prospective, planification stratégique et gouvernance

Axe 1

Appartenance et citoyenneté

Introduction

On vise à travers cet axe à approfondir la culture de la citoyenneté chez les jeunes et à les informer de leurs droits et devoirs afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur patrie en établissant un environnement propice à l'exercice de rôles de leadership dans un cadre de volontariat, d'initiative, d'engagement conscient et de participation à l'intérêt public, selon une vision intégrale qui tient compte des principes des droits de l'homme, qui se base sur l'écoute de leurs préoccupations, les encourage et communique avec eux, partant du rôle que les jeunesse peut jouer à la tête du changement positif.

Indicateurs



Le taux de participation des jeunes dans les organisations et associations



Des jeunes ne font pas confiance au travail associatif



Des jeunes soulignent l'importance de renforcer la confiance en leur contribution politique et civique



Des jeunes ont insisté sur l'importance de ne pas les exclure du travail politique

Objectif stratégique 1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance chez les jeunes et soutenir leur participation aux affaires publiques

Sous-objectif 1.1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance

Sous-objectif 1.2

Soutenir la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques et à la prise de décision

Sous-objectif 1.3

Consolider les valeurs de volontariat et de solidarité

Objectif stratégique 1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance chez les jeunes et soutenir leur participation aux affaires publiques

Sous-objectif 1.1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance

- Etablir un plan de sensibilisation pour encourager les jeunes à accomplir les devoirs nationaux et les motiver pour les pratiques citoyennes ;
- Développer les méthodes et soutenir les programmes éducatifs visant à diffuser et à renforcer les valeurs et la culture de citoyenneté et d'appartenance ;
- Adopter des mécanismes pour garantir la participation des jeunes à la promotion des valeurs citoyennes, telles que l'éducation par les pairs et l'éducation parentale ;
- Soutenir la production d'œuvres et l'organisation des événements culturels, artistiques, de jeunesse et sportifs visant à renforcer les valeurs de citoyenneté et d'appartenance ;
- Développer des cadres de partenariat et de coopération entre les différents acteurs du domaine de la jeunesse pour préserver les propriétés publiques et privées telles que les espaces extérieurs et les installations ;
- Mettre en place des mécanismes et des programmes visant à relier les jeunes de la diaspora et à exercer leur expertise et leurs expériences pour défendre les intérêts de la Tunisie dans les pays de résidence et les motiver à investir dans le pays.

Sous-objectif 1.2

Soutenir la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques et à la prise de décision

- Ajuster les politiques publiques de l'État dans le sens de garantir les droits de toutes les catégories de jeunes et d'assurer leur participation ;
- Diffuser la culture de la participation, du dialogue et de l'acceptation de l'autre (à travers les réunions-débats, les plateformes numériques disponibles...) incluant tous les groupes de jeunes ;
- Créer une structure consultative pour les jeunes ;
- Élargir la consultation auprès des jeunes lors de la prise de décisions dans les domaines qui les concernent, en adéquation avec leurs attentes et répondant à leurs besoins ;
- Créer une académie nationale chargée de soutenir les capacités des jeunes en matière de formation en leadership ;
- Permettre aux jeunes d'accéder aux postes importants dans la prise de décision.

Sous-objectif 1.3**Consolider les valeurs de volontariat et de solidarité**

- Réviser et mettre à jour les cadres législatifs pour les activités de volontariat et les institutionnaliser (créer une agence pour le volontariat et l'action civique) ;
- Diffuser la culture du volontariat et de la solidarité parmi les jeunes et les motiver à la pratiquer par l'intermédiaire de leurs pairs et de jeunes influenceurs et via les réseaux sociaux ;
- Activer les partenariats dans les domaines du volontariat et de la citoyenneté avec la société civile et les pays amis et frères pionniers dans ce domaine ;
- Créer un passeport volontaire numérique virtuel ou une identité volontaire numérique.

Axe 2

Le bien-être social et les modes de vie sains

Introduction

La société a été dévastée, au cours des dernières années, par des phénomènes comportementaux dangereux qui ont ciblé les différentes catégories jeunes, menaçant ainsi leur sécurité et leur santé et présageant de mauvais augures pour l'avenir du pays tout entier. C'est pourquoi un travail a été entrepris pour élaborer une stratégie nationale sur la jeunesse, la paix, la sécurité et la promotion de la culture de la non-violence 2023-2026. Tous les ministères, structures et organisations de la société civile concernés ont participé à l'élaboration de cette stratégie.

Il sera également procédé à l'intensification des programmes visant à développer les capacités des jeunes et à améliorer leurs compétences vitales, dans le but de faciliter leur intégration dans la société, de renforcer leur sentiment de reconnaissance et d'estime de soi, et de réaliser un équilibre psychologique et spirituel.

Les efforts seront dirigés vers le soutien des diverses initiatives et activités qui informent sur les conséquences des comportements à risque sur les jeunes et encouragent la production de contenus de sensibilisation communicatifs pour faire face à ces comportements.

Indicateurs



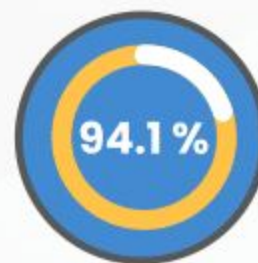
Des jeunes souhaitent immigrer s'ils en ont l'opportunité



Le pourcentage de consommateurs de divers types de drogues parmi les adolescents et les jeunes entre 13 et 18 ans



Tandis que le pourcentage d'abus diminue progressivement parmi les groupes plus âgés, entre 18 et 25 ans



Des jeunes confirment l'existence du phénomène de violence chez les jeunes



Des jeunes considèrent que l'une des principales raisons de la propagation de la violence parmi les jeunes est le manque d'opportunités de divertissement et de pratique sportive

Objectif stratégique 2**Consolider les modes de vie sains et parvenir au bien-être social****Sous-objectif 2.1****Améliorer les capacités et les compétences vitales des jeunes****Sous-objectif 2.2****Diffuser les comportements de santé adéquats et l'accès aux services****Sous-objectif 2.3****Améliorer la participation des jeunes à la transition écologique****Sous-objectif 2.4****Prévenir et protéger les jeunes des comportements à risque****Sous-objectif 2.1****Améliorer les capacités et les compétences vitales des jeunes**

- Développer les compétences de toutes les catégories de jeunes pour savoir interagir avec les médias, l'information et les réseaux sociaux ;
- Former les jeunes aux compétences vitales et le développement de l'intelligence émotionnelle ;
- Développer des possibilités de l'intelligence en travaillant à réduire les différents types de violence contre les enfants et les jeunes ;
- Soutenir et faciliter la mise en place de camps d'entraînement, d'activités de camping et de randonnées sportives ;
- Faciliter la participation de tous les groupes de jeunes aux activités culturelles, sportives et de loisirs...
- Réviser le temps scolaire (donner aux jeunes élèves suffisamment de temps pour participer et s'engager dans des clubs et associations) ;
- Fournir des ressources humaines compétentes pour améliorer les capacités et les compétences des jeunes dans diverses institutions de socialisation.

Sous-objectif 2.2**Diffuser les comportements de santé adéquats et l'accès aux services**

- Diffuser les comportements de santé adéquats et l'accès aux services ;
- Diffuser et développer les mécanismes d'écoute et d'accompagnement de tous les groupes de jeunes ;
- Soutenir les activités physiques et artistiques dans les espaces ouverts ;
- Développer des programmes de prévention, d'accompagnement et de suivi physique et psychologique des jeunes ;
- Élaborer un plan de communication pour l'éducation à la santé et des guides pour des comportements hygiéniques et alimentaires sains ;
- Faciliter l'accès de tous les groupes de jeunes aux différents services de santé (espaces de santé adaptés aux jeunes).

Axe 2

Le bien-être social et les modes de vie sains

Objectif stratégique 2

Consolider les modes de vie sains et parvenir au bien-être social

Sous-objectif 2.3

Améliorer la participation des jeunes à la transition écologique

- Soutenir et motiver les jeunes à lancer des projets écologiques ;
- Intégrer les jeunes dans la voie de la transition écologique et dans l'installations des bases de l'économie circulaire ;
- Impliquer les jeunes pour concevoir des solutions de circulation réduisant les émissions de carbone ;
- Développer la culture environnementale, les sciences, les connaissances ainsi que l'efficacité des ressources humaines dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable ;
- Encourager la recherche scientifique dans le domaine de la transition écologique ;
- Intégrer les jeunes dans les politiques décisionnelles concernant le changement climatique et renforcer la participation des jeunes négociateurs à la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques ;
- Elaborer un programme national de formation agréé dans le domaine des métiers verts ;
- Renouveler et mettre à jour les programmes éducatifs, les méthodologies et les manuels dans les domaines de l'environnement et de l'écologie pour sensibiliser les jeunes aux préoccupations environnementales et au développement durable ;
- Préparer une stratégie nationale de sensibilisation, de communication et d'éducation environnementale à travers diverses plateformes et réseaux de communication modernes ;
- Créer une unité pour soutenir et guider les investisseurs dans les divers domaines de transformation écologique et donner aux jeunes des opportunités de créer des projets liés à la collecte sélective et au tri dans le cadre de projets environnementaux locaux durables.

Objectif stratégique 2**Consolider les modes de vie sains et parvenir au bien-être social****Sous-objectif 2.4****Prévenir et protéger les jeunes des comportements à risque**

- Renforcer les capacités des intervenants dans le domaine de l'encadrement positif des jeunes et des moyens de prévention des comportements à risque ;
- Discrimination positive pour les régions et les groupes de jeunes qui souffrent de précarité ;
- Soutenir les programmes d'éducation parentale et développer les compétences des parents dans le domaine de l'éducation des enfants et de la gestion des adolescents et des jeunes ;
- Développer des programmes et produire du contenu de sensibilisation pour réduire la migration irrégulière ;
- Mettre en place un programme national pour prévenir les jeunes, réduire l'abus de drogues et de substances toxiques et traiter la dépendance ;
- Réviser les peines et les textes juridiques et les remplacer par des sanctions alternatives ;
- Développer des programmes et des institutions de défense sociale ciblant les jeunes issus de groupes vulnérables d'une manière adaptée à leurs besoins ;
- Développer le discours religieux de manière à contribuer à réduire les comportements à risque ;
- Développer des programmes d'éducation sur les médias et l'information et sensibiliser les jeunes aux dangers du numérique et du cyberspace, et ce que cet espace pourrait inclure en termes de polarisation vers des comportements extrémistes.

Axe 3

L'inclusion économique et sociale des jeunes

Introduction

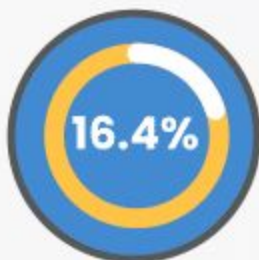
Dans le cadre de l'autonomisation des jeunes et du développement de leurs capacités de participation économique et sociale, ainsi que pour les motiver à prendre davantage d'initiatives et à entreprendre des projets pour leur propre compte, des programmes et mécanismes seront mis en place pour informer sur les spécialités, les opportunités prometteuses et les avantages accordés aux jeunes pour réaliser leurs projets personnels.

Des espaces de rencontre et de dialogue seront également créés entre les jeunes entrepreneurs et les représentants des ministères, structures et organismes concernés par le financement de leurs projets, permettant de voir de près des exemples concrets dans ce domaine et de prendre connaissance des possibilités disponibles.

De plus, les technologies modernes seront exploitées pour informer sur les services destinés aux jeunes, améliorer leur capacité à y accéder de manière appropriée et rapide.

Nous œuvrerons également à accroître la coordination entre les différentes structures, organisations et associations concernées par la jeunesse afin d'unifier les efforts et permettre aux jeunes d'avoir de plus grandes opportunités de bénéficier des différents privilèges disponibles.

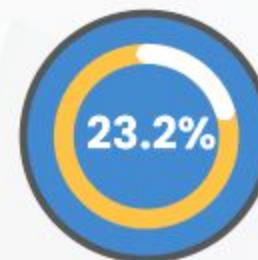
Indicateurs



Le taux de chômage au quatrième trimestre 2023



Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans



Le taux de chômage des diplômés du supérieurs au cours du premier trimestre 2023

Objectif stratégique 3

Parvenir à l'inclusion économique et sociale des jeunes

Sous-objectif 3.1

Diffuser la culture de l'initiative et de l'entrepreneuriat

Sous-objectif 3.2

Autonomisation économique et sociale des jeunes

Sous-objectif 3.3

Développer des services d'intégration destinés aux jeunes

Axe 3

L'inclusion économique et sociale des jeunes

Objectif stratégique 3 **Parvenir à l'inclusion économique et sociale des jeunes**

Sous-objectif 3.1

Diffuser la culture de l'initiative et de l'entrepreneuriat

- **Créer des espaces d'initiative dans les institutions fréquentées par les jeunes en partenariat avec la société civile ;**
- **Faciliter les démarches administratives et simplifier les lois pour créer des sociétés notamment les sociétés citoyennes ;**
- **Préparation de guides pédagogiques dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la création de petites entreprises économiques ;**
- **Former des jeunes ambassadeurs en entrepreneuriat ;**
- **Soutenir les partenariats avec les centres spécialisés dans l'apprentissage et la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et le lancement des projets tels que les pôles technologiques, les cyber-parcs et les pépinières d'entreprises ;**
- **Inclure l'éducation à l'entrepreneuriat et à la gestion financière dans les programmes éducatifs et améliorer la communication entre les institutions économiques et les étudiants universitaires ;**
- **Éducation financière et fiscale des jeunes à travers divers canaux ;**
- **Intégrer les jeunes dans les réseaux internationaux de la société civile économique, notamment en animant les activités des jeunes chambres de commerce, notamment celles actives dans le cadre arabe et africain ;**
- **Formation dans le domaine du lancement de projets environnementaux innovants ;**
- **Promouvoir les industries culturelles et créatives en tant que affluent de la nouvelle économie basée sur la capacité et l'ajout ;**
- **Réhabiliter les jeunes et les accompagner en cas d'échec du premier projet.**

Axe 3

L'inclusion économique et sociale des jeunes

Objectif stratégique 3

Parvenir à l'inclusion économique et sociale des jeunes

Sous-objectif 3.2

Autonomisation économique et sociale des jeunes

- **Soutenir les partenariats stratégiques avec les associations et les organisations concernées par le financement et l'investissement ;**
- **Motiver les institutions financières/le secteur privé à financer les petits projets de jeunesse ;**
- **Accélérer, unifier et digitaliser les démarches administratives lors du lancement des projets ;**
- **Soutenir et développer des programmes d'autonomisation économique et financer des projets créés pour générer des ressources de subsistance au profit des groupes vulnérables (enfants de familles nécessiteuses et à faible revenu, jeunes revenant d'une migration irrégulière, jeunes prisonniers de droits commun libérés, mères célibataires...)** ;
- **Organiser des activités spéciales au profit des personnes détenues dans les unités pénitentiaires pour les réhabiliter et de les réintégrer ;**
- **Soutenir le système de leadership des services sociaux intégrés et le « dialogue sectoriel » sur les politiques dans le domaine de la protection sociale.**

Sous-objectif 3.3

Développer des services d'intégration destinés aux jeunes

- **Créer une plateforme informatique rassemblant les divers services destinés aux jeunes ;**
- **Création d'une application électronique qui donne aux jeunes des privilèges différentiels dans l'obtention des services de base ;**
- **Examiner et développer les plans de communication des ministères et structures dédiés à la jeunesse ;**
- **Examiner et développer des programmes actifs d'emploi ;**
- **Créer des programmes et des activités de formation, d'exploration et de traitement des matériaux ;**
- **Organiser des ateliers et des rencontres pour motiver les jeunes à réaliser des projets créatifs de l'idée à la réalisation ;**
- **Évaluer, réviser et améliorer le système d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire ;**
- **Développer des parcours et des offres de formation ;**
- **Fournir des services spéciaux aux personnes ayant des besoins spéciaux, des handicaps...**

Introduction

Cet axe vise à soutenir les talents des jeunes et veille à les découvrir et les mettre en valeur en augmentant le nombre de programmes destinés à cette catégorie et en diffusant la culture de la créativité numérique et en exploitant les outils informatiques et les multimédias dans ce domaine, ainsi que l'organisation d'académies de jeunesse dans différents domaines artistiques, scientifiques, culturels, éducatifs et sportifs, tout en offrant des incitations aux jeunes talentueux et créateurs en les faisant participer dans des événements internationaux correspondant à leur domaine de talent.

Objectif stratégique 4

**Encourager la créativité et valoriser
l'innovation**

Sous-objectif 4.1

**Valoriser les initiatives
culturelles créatives
des jeunes**

Sous-objectif 4.2

**Motiver les jeunes pour la
créativité numérique, la
découverte et l'innovation
scientifique et
technologique**

Sous-objectif 4.1

Développer des services d'intégration destinés aux jeunes

- Mise en place des programmes visant à développer des contenus culturels numériques ;
- Installer des laboratoires de créativité dans les domaines des industries culturelles et créatives ;
- Promouvoir la coopération, l'interopérabilité et la coordination entre les ministères et les structures pour permettre aux jeunes d'accéder aux programmes et mécanismes de conception et d'innovation basés sur l'héritage traditionnel et patrimonial ;
- Valoriser et soutenir les initiatives des jeunes dans le domaine de la préservation du patrimoine national matériel et immatériel ;
- Créer une Académie des Jeunes pour la Culture et les Arts ;
- Créer un prix national pour la créativité des jeunes dans le domaine culturel.

Objectif stratégique 4**Encourager la créativité et valoriser
l'innovation****Sous-objectif 4.2****Motiver les jeunes pour la créativité numérique, la
découverte et l'innovation scientifique et technologique**

- **Mettre à jour les lois régissant les transactions via les réseaux informatiques, sociaux et l'intelligence artificielle ;**
- **Création d'une base de données et téléchargements numériques sur les success-stories de la jeunesse créative ;**
- **Soutenir la participation des jeunes créatifs au différents forums nationaux et internationaux ;**
- **Créer un fonds national pour financer et accompagner les initiatives innovantes des jeunes ;**
- **Préparer une plate-forme pour les activités des clubs créatifs dans la technologie numérique aux maisons de la culture et de la jeunesse, qui offre aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences en technologie numérique et améliore leurs futures opportunités d'emploi ;**
- **Créer des clubs dans de nouvelles spécialisations telles que la robotique, l'Internet des objets et les jeux électroniques ;**
- **Encourager les jeunes à innover et à développer des applications d'alerte, de prévention ou de gestion de crise.**

Axe 5

Mobilité et divertissement des jeunes

Introduction

Compte tenu de l'importance du divertissement et du tourisme de jeunesse dans le maintien de l'équilibre psychologique et social des jeunes, et vu les opportunités que les programmes touristiques peuvent offrir pour découvrir les différentes richesses culturelles et civilisationnelles dont regorge la Tunisie, renforçant ainsi la fierté de notre jeunesse d'appartenance à leur patrie, cette stratégie vise à développer les programmes et les activités de divertissement publics et privés, à améliorer les services et à encourager les initiatives de jeunesse pour créer des projets touristiques et de divertissement, tout en veillant à soutenir les partenariats avec les associations et organisations de jeunesse nationales, ainsi qu'avec les pays frères et amis.

Objectif stratégique 5

Renforcer le système de divertissement et de tourisme pour les jeunes en interne et en externe

Sous-objectif 5.1

Renforcer les capacités des acteurs du domaine du tourisme et du divertissement des jeunes dans les secteurs public et privé

Sous-objectif 5.2

Développer le système des médias et de communication destinés au divertissement et au tourisme des jeunes

Sous-objectif 5.3

Réhabilitation et appui des infrastructures

Sous-objectif 5.4

Intensifier et diversifier les programmes de partenariat avec les structures nationales et les pays frères et amis

Objectif stratégique 5

**Renforcer le système de divertissement
et de tourisme pour les jeunes en interne
et en externe**

Sous-objectif 5.1

**Renforcer les capacités des acteurs du domaine
du tourisme et du divertissement des jeunes**

- Réviser le cadre législatif du divertissement et du tourisme des jeunes ;
- Mettre en place un système national de formation, de recyclage et de renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans le domaine du tourisme et du divertissement des jeunes à travers des méthodes et moyens innovants et modernes ;
- Inclure des dispositions et des programmes de renforcement des capacités et de formation dans le cadre d'accords entre tous les ministères et structures concernés par le tourisme des jeunes.

Sous-objectif 5.2

**Développer le système des médias et de communication
destinés au divertissement et au tourisme des jeunes**

- Créer une plateforme nationale inclusive et interactive pour les services de tourisme et de voyage pour les jeunes ;
- Préparation d'un guide électronique pour les excursions des jeunes comprenant des itinéraires environnementaux, culturels et touristiques ;
- Publier un guide électronique pour les centres d'hébergement et de camping et les établissements de loisirs privés.

Sous-objectif 5.3

Réhabilitation et appui des infrastructures

- Restructurer et réhabiliter la Société Tunisienne du Tourisme de Jeunes ;
- Soutenir l'investissement privé pour créer des institutions de divertissement et de tourisme des jeunes, en simplifiant les procédures et en accordant des avantages fiscaux et financiers aux particuliers ;
- Poursuivre l'exécution du plan national de réhabilitation des espaces et des institutions existantes et développer les équipements selon les normes internationales modernes qui répondent aux aspirations des jeunes ;
- Coordonner entre les différents acteurs pour exploiter de manière optimale les espaces dédiés au tourisme des jeunes.

Objectif stratégique 5

**Renforcer le système de divertissement
et de tourisme pour les jeunes en interne
et en externe**

Sous-objectif 5.4

**Intensifier et diversifier les programmes de
partenariat avec les structures nationales
et les pays frères et amis**

- **Élargir le cercle de coopération dans le domaine des accords d'échange de jeunes avec de nouveaux pays ;**
- **Encourager les initiatives des structures de la société civile tunisienne pour nouer des partenariats et mettre en œuvre des programmes communs dans le domaine du divertissement et du tourisme des jeunes aux niveaux national, maghrébin et international ;**
- **Inclure les institutions d'hébergement et de tourisme des jeunes au réseau mondial et régional des auberges de jeunesse ;**
- **Créer des mécanismes et des privilèges pour encourager les jeunes à bénéficier des institutions touristiques et hôtelières et des agences de voyages ;**
- **Revitaliser la diplomatie culturelle destinée aux jeunes en activant les relations de coopération culturelle avec l'étranger et en organisant des forums communs qui servent de cadre approprié pour promouvoir la culture de la paix et de la sécurité.**

Leviers

1

Des institutions dédiées à la jeunesse, inclusives, efficaces et attractives

Objectif stratégique 6

Développer les rôles et les méthodes de travail des institutions dédiée à la jeunesse

- **Réviser et développer le cadre législatif et juridique des institutions dédiée à la jeunesse pour exploiter conjointement leurs espaces ;**
- **Soutenir, développer et moderniser les infrastructures et les services de base des institutions s'occupant de la jeunesse ;**
- **Créer de nouveaux mécanismes, formules et approches pour gérer ces institutions ;**
- **Renforcer les capacités des cadres et des agents qui s'occupent des catégories de jeunes ;**
- **Soutenir la gouvernance participative des institutions concernées par la jeunesse au niveau de la planification et de la programmation...**
- **Faciliter l'accès aux services pour toutes les catégories de jeunes et dans toutes les entités ;**
- **Soutenir l'ouverture des institutions sur la société civile et le secteur privé en concluant des accords de partenariat selon des objectifs et des programmes unifiés ;**
- **Soutenir le partenariat entre diverses institutions concernées par la jeunesse et exploiter les espaces pour organiser des activités conjointes (les institutions éducatives, culturelles, environnementales, sanitaires...).**

Leviers

2

Prospective, planification stratégique et gouvernance

Objectif stratégique 7

Mettre en œuvre, suivre et évaluer la Stratégie nationale de la jeunesse

Sous-objectif 7.1

Veille et prospective stratégique

- Diffuser la culture de prospective pour développer des politiques destinées aux jeunes et la vigilance permanente face aux phénomènes émergents de la jeunesse.
- Préparer des études et des documents directifs qui répondent aux besoins de la jeunesse tunisienne au pays et à l'étranger en s'adaptant aux approches, principes et objectifs du développement durable et aux spécificités des régions et zones internes.
- Mener des recherches continues pour suivre et évaluer les politiques publiques de jeunesse, en adoptant une approche diagnostique prospective.
- Développer les prérogatives de l'Observatoire National de la Jeunesse entant que laboratoire de recherche et de prospective spécialisé dans les politiques de jeunesse et le développement durable.

Sous-objectif 7.2

Gouvernance

- Mettre en place un mécanisme national pour mettre en œuvre, suivre et évaluer la stratégie nationale de la jeunesse afin d'assurer la coordination et la complémentarité entre les politiques et les programmes des divers secteurs, des partis gouvernementaux et des organisations de la société civile concernées par les questions des jeunes.

**Une jeunesse enracinée dans sa citoyenneté,
active, compétente, participante au développement,
créatrice de valeur, et ouverte sur le monde.**

Objectifs stratégiques

1

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'appartenance chez les jeunes et soutenir leur participation aux affaires publiques

2

Consolider des modes de vie sains et atteindre le bien-être social

3

Parvenir à l'inclusion sociale et économique des jeunes

4

Encourager la créativité et valoriser l'innovation

5

Renforcer le système de divertissement et de tourisme pour les jeunes en interne et vers l'extérieur



Axe 1

Appartenance et citoyenneté



Axe 2

Bien-être social et modes de vie sains



Axe 3

Inclusion sociale et économique des jeunes



Axe 4

Créativité, innovation et renouvellement



Axe 5

Mobilité et divertissement des jeunes

Leviers

1

Des institutions dédiées à la jeunesse, inclusives, efficaces et attractives

2

Prospective, planification stratégique et gouvernance